

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail –Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

PREFECTURE D'AKONOLINGA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE AKONOLINGA

FINANCIAL AND ECONOMIC AFFAIRS
SERVICE

DECISION PREFECTORALE N°002 /DP/J09/SAEF
Portant attribution d'un marché.

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

- Vu** la Constitution ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination de Monsieur **MENOBO Samuel**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°018/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 DU 18 NOVEMBRE 2025, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction/ reconstruction des ouvrages d'art effondres dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre. Lot 2 : pour les travaux de construction d'un pont définitif de 9 ml de portée sur la rivière Djosso au village DJOUDJOUA ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les travaux de construction d'un pont définitif de 9 ml de portée sur la rivière Djosso au village DJOUDJOUA, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
02	N°18/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 du 18 novembre 2025	ETS FRANKY B.P: 8 389 YAOUNDE, Tél : 699 00 87 85	89 175 150 FCFA	RETENUE

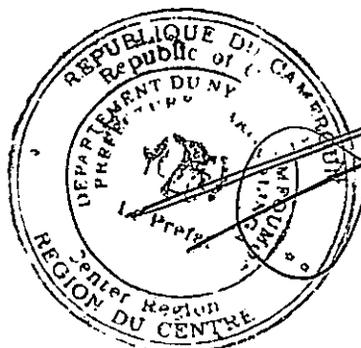
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Akonolinga, le 07 JAN 2026

LE PREFET,

AMPLIATIONS :

- DDMAP/NM
- ARMP/YDE
- DDTP/NM
- CDPM/NM
- ETS FRANKY
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE.



Samuel Menobo
Administrateur Civil Principal